

CAF de Bobigny : prison contre 19 manifestants de Génération Identitaire

D'ABORD VIDER LES PRISONS, PUIS
LES REMPLIR DE FÂCHO-RACISTES





L'acharnement politico-judiciaire continue contre les jeunes militants de l'association arbitrairement dissoute par le ministre de l'Intérieur de Macron.

Ayant interjeté appel de leur condamnation pour avoir déplié une banderole sur le toit d'une Caisse d'Allocations Familiales, voici que « le délit » initial a été réajusté sur mesure en « violation de domicile ».

Les peines de détention sont confirmées, auxquelles sont ajoutées le versement de 3 800 € de frais supplémentaires à la CAF.

En réaction, les 19 intéressés viennent de former un pourvoi en cassation.

L'association de soutien aux lanceurs d'alerte (l'ASLA) résume :

« Ce mardi 27 septembre 2022, la cour d'appel de Paris a confirmé en intégralité le premier jugement prononcé à l'encontre des 19 militants de Génération identitaire qui étaient montés sur le toit de la CAF de Bobigny (93) pour réclamer la préférence nationale dans l'attribution des aides sociales, le 29 mars 2019.

Le 13 mars 2020, en première instance, l'un des militants est condamné à 90 jours-amende à 5 euros. Les 18 militants restants ont écopé de peines de prison avec sursis d'une durée comprise entre 1 et 3 mois. Les 19 militants, inquiétés à l'origine pour « entrave à l'exercice de la liberté du travail » voient le délit requalifié en « violation de domicile »

Comme le précise l'ASLA, des exemples récents de victoires dans les combats judiciaires montrent la nécessité de soutenir les lanceurs d'alerte « par un conseil juridique de qualité, prêt à se battre pour faire respecter leurs droits ».

C'est tout l'objet et l'objectif de l'ASLA que d' « offrir une protection aux militants et aux lanceurs d'alerte ».

« Le pourvoi en cassation est une procédure plus chère en frais d'avocats que l'appel et la première instance »

« C'est la raison pour laquelle l'ASLA a besoin du soutien, notamment financier, de tous les patriotes français authentiques, pour mener le combat, jour après jour, et faire casser cette décision inique. »

Jacques CHASSAING